

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 02 avril 2026

Présents : Alexandre ANDRÉ, RUDE Martine, GERBET Mickaël, PUVILAND Béatrice, GUIOT Arnaud, GIRARD Sylvie, VELON Bernard, GERMAIN Florence, JACQUET Antoine, CHALON Séverine, MARTININGO Jérémy, GIOVANNONE Christine, SOMMACAL Brice, RODRIGUEZ Laurie, BLANC Valentin.

Élu secrétaire de séance : SAMBAT-GERMAIN Florence

Excusé(s) :

Pour rappel l'ordre du jour d la séance est le suivant :

- 1-Délibération vente à l'Euro symbolique (projet LOGIDIA)
- 2-Délibération subventions aux associations 2026
- 3-Délibération vote de l'état 1259
- 4- Présentation et explication du budget 2026
- 5-Délibération représentants CALEOL DYNACITÉ
- 6-Délibération représentants GBA

Monsieur le Maire commence la réunion en saluant les conseillers et procède à la lecture du compte-rendu du conseil dernier. Puis il présente les ordres du jour ci-dessus :

1- Délibération vente à l'Euro symbolique (projet LOGIDIA)

Monsieur le Maire explique au conseil ce qui avait été convenu pour le projet LOGIDIA à l'époque lorsque Madame GUYON Valérie était maire de la commune. La vente à l'Euro symbolique avait été acté car les kilomètres de voirie qu'il aurait fallu réaliser aurait coûté bien trop chère à la commune. De ce fait LOGIDIA achète le terrain pour 1 euro et s'engage à effectuer la voirie nécessaire.

Puis nous procédons au vote du nom de cette route qui sera créé.

Le conseil après en n'avoir délibéré accepte que la route s'appelle : ROUTE DES LAVANDIERES et IMPASSE DES LAVANDIERES.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

2-Délibération subventions aux associations 2026

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il faut maintenant voter pour fixer le montant des subventions attribué aux associations.

Le vote de celle -ci est reporter au prochain conseil, car avant tout, il serait souhaitable de faire remplir une demande de subvention avec quelques justificatifs.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

3-Délibération vote de l'état 1259

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Il propose une augmentation de 13.13 ce qui représente 1000 € de plus en recette pour la commune. *Le conseil est d'accord à l'unanimité.*

4- Présentation et explication du budget 2026

Monsieur le Maire explique et détails le budget 2026 qui avait été voté avec l'ancienne mairesse Mme GUYON Valérie.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

5-Délibération représentants CALEOL DYNACITÉ

Monsieur le Maire explique au conseil qu'elle est le principe et à quoi sert les réunions donner par DYNACITÉ.

Le conseil après avoir échangé sur le sujet désigne Mr ANDRÉ Alexandre et Mme CHALON Séverine comme représentants pour CALEOL (DYNACITÉ).

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

6-Délibération représentants GBA

Monsieur le Maire annonce qu'il est nécessaire de nommer deux représentants.

Il annonce que dans ce domaine le maire est toujours le premier représentant avec son premier adjoint.

Son nommé M. ANDRÉ Alexandre et Mme RUDE Martine.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Infos diverses :

- Devis des atlas pour les enfants qui partent au collège montant 86.82 € validé.
- Devis NOGA, 660€ pour abattre l'arbre à côté de Mr JANIN validé intervention prévue le mois prochain.

- Installation d'une machine à pain sur la commune par le boulanger de MARSONNAS : refusé, car un projet pour l'épicerie est en route.
- Faire une médaille de maire honoraire se renseigner auprès de la préfecture de l'Ain.
- Mme PUVILAND aimerait que l'on puisse demander à ABCD ST TRIVIER DE COURTES le plan du cimetière en format DWG.
- Mr MARTININGO prend la parole concernant la pêche et son règlement, il indique que nous allons autoriser la pêche au leurre et appât artificielle à compter du 23 mai ouverture du carnassier. Nous allons également limiter le nombre à 2 brochets et 2 carnassiers par pêcheur. Nous avons refait également la carte de garde de pêche de Mr VERNE et nous avons donné un certificat à l'épicerie de Cormoz, chez LOLO, et au camping pour que les personnes qui vendent des cartes de pêche pour la commune puissent pêcher gratuitement au plan d'eau.
- Mr GERBET Mickaël prend la parole et demande la validation d'achat de matériel pour les agents techniques afin qu'ils puissent travailler avec les outils nécessaires.

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Monsieur le Maire annonce la date du prochain conseil le 29/04 et lève la séance.**

Le Maire



Alexandre ANDRE